

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 400

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Janvier 2000

«A ceux qui jugeraient futiles, surannées, dérisoires, bref, inadaptées à l'ère atomique, les discussions de grammaire sur des pointes d'aiguille, nous remontrons, au contraire, que c'est justement parce que nous nous trouvons à l'époque de l'extrême précision scientifique (...) qu'il serait inane et répréhensible de se contenter d'un langage approximatif ou flou et de ne pas tendre à la plus grande acribie possible, grâce à un rigoureux examen du vocabulaire comme de la syntaxe, cette «propriété de l'âme», à en croire Paul Valéry.»

Julien Teppe

Idoine, adéquat

Du latin *idoneus*, le mot *idoine* signifie convenable, propre à quelque chose: charger d'une besogne une personne idoine; être idoine à un emploi. Il ne s'emploie plus qu'en droit ou avec une acception légèrement ironique: «Adressez-vous donc à la personne idoine!»

Adéquat (lat. *ad aquare* = rendre égal) est un terme essentiellement philosophique signifiant: d'une compréhension égale, équivalent. Une idée adéquate est une idée qui embrasse tout ce qui se rapporte à l'objet envisagé; une définition adéquate est celle qui convient à un objet défini tout entier, et ne convient qu'à lui seul.

Idoine peut s'appliquer indifféremment aux personnes et aux choses; *adéquat* ne s'applique qu'aux choses et aux notions abstraites.

(Défense du français, n° 400, janvier 2000)

Majorque

Certains commentateurs sportifs semblent s'être spécialisés dans les prononciations hybrides. C'est ainsi qu'on a parfois la surprise (en est-ce vraiment une?) d'entendre parler de «Mayorque» (comme dans «mayonnaise») au lieu de Majorque (comme dans «majorette»). Le mot espagnol *Mallorca* se prononce *Malliorca*. Est-ce une raison pour en faire un amalgame franco-espagnol? Même remarque pour Saint-Sébastien (en espagnol *San Sebastian*) «hispanisé» en San Sébastien.

(Défense du français, n° 400, janvier 2000)

Jour (mettre à jour, au jour)

Mettre à jour se dit de ce qui est régulièrement effectué sans retard, de toute besogne dont rien n'est arriéré: mettre ses comptes, sa correspondance à jour. Pronominalement: se mettre à jour dans son travail.

Mettre au jour c'est amener au jour, découvrir, sortir de terre un objet enfoui, porter à la connaissance de tous: mettre au jour les vestiges d'un monument antique; mettre au jour la duplicité d'un personnage.

(Défense du français, n° 400, janvier 2000)

Nous

Nous, mis pour *je*, est un pluriel dit «de majesté». Cette forme est employée dans le style officiel par les souverains et les princes de l'Eglise. La conjugaison reste celle du pluriel: «Nous, Louis, roi de France, *décrétons* que...» Le *nous* dit «de politesse» ou «de modestie» permet à certains auteurs d'éviter le «moi» haïssable: «*Nous ne prétendons rien établir ici de rigoureux*» (V. Hugo). L'adjectif ou le participe qui se rapportent à nous désignant une seule personne se mettent au singulier: «Nous, juge de paix *soussigné*, sommes *convaincu*...»

Nous s'emploie aussi dans la langue familière pour teinter un reproche de quelque bienveillance: «Eh bien, petite polissonne, nous avons donc fauté?» A noter que l'accord au féminin est correct: «Nous sommes donc *conduite* à conclure que...»

(Défense du français, n° 400, janvier 2000)

Laisser («ne pas laisser de» ou «que de»)

Ces deux locutions signifiant «ne pas s'abstenir, ne pas cesser de» ne se rencontrent plus guère que dans la langue littéraire. La forme «*ne pas laisser que de*» est de plus en plus abandonnée en raison de sa lourdeur: «*Ce brave garçon, en effet, ne laissait pas que de se gober quelque peu*» (G. Courteline). La forme «*ne pas laisser de*» est plus fréquente: «*La naissance de l'enfant ne laissait pas de me préoccuper*» (G. Duhamel).

En dépit de son côté archaïque, cette locution a ses défenseurs, tel Julien Teppe: «*Réhabilitons donc pareille tournure qui est un des meilleurs moyens propres à notre langue pour marquer l'opposition, et ne répugnons point à nous en servir...*»

(Défense du français, n° 400, janvier 2000)

Obsolète

Cet adjectif (tiré du latin *obsoletus* = usé) est, selon Littré, un néologisme créé par quelques grammairiens pour désigner ce qui est hors d'usage, en parlant d'un mot, d'une locution. Se dit aussi, en histoire naturelle, pour qualifier ce qui est peu apparent, presque effacé: sillon *obsolète*.

On use et abuse aujourd'hui de ce mot depuis que le président de Gaulle l'a employé dans un discours. Rappelons, à toutes fins utiles, qu'on peut sans inconvénient le remplacer par: périmé, vieux, démodé, dépassé, désuet, archaïque, suranné, vieillot, ringard, etc.

(Défense du français, n° 400, janvier 2000)